

Image not found or type unknown



## NOUVEAU DOSSIER SURENDETTEMENT

Par **Iolo981**, le **30/09/2011** à **13:35**

Bonjour,

la commission de surendettement peut-elle refuser un nouveau dossier seulement parce qu'un premier dossier fut refusé pour endettement volontaire ou a-t-on des chances que le dossier soit accepté si ce coup ci on est de bonne foie ?

Merci.

Par **001**, le **04/11/2011** à **16:16**

bonjour,

pour pouvoir redéposer un dossier à la bdf, il faut un élément nouveau car sinon vous allez vous heurter au principe de l'autorité de la chose jugée.